

Commune de LEVAL 59

**Etudes Préliminaires
Pour une salle d'activité sportive**

CONCLUSION / PROGRAMME

Juillet 2020

**véronique
sauvage
architecte**

eurl veroniquesauvage architecte d.p.l.g.
7ruedesfleurs59620AulnoyeAymeries
tél0327390266 gsm0668136925
agence@vsauvage-architecte.fr
siret 801754193 00010 - code APE 7111Z
RCS Valenciennes

La commune de Leval poursuit son projet de re-organisation du territoire pour relier les différentes entités qui la compose.

Le nouveau cœur de commune s'est doté :

- d'une école maternelle et une école primaire – le groupe scolaire Martha Desrumaux
- d'un espace de restauration qui accueille notamment les écoles
- d'un city stade

L'attente / le besoin exprimé ...

La salle des sports se situe à proximité du cœur du bourg ancien – à 20mn à pied de l'école par la route départementale très fréquentée.

Aujourd'hui, cet éloignement conduit la commune à s'interroger sur la faisabilité d'un espace sportif dédié au groupe scolaire mais aussi à l'usage d'associations locales : danse, gymnastique notamment ainsi qu'au centre de loisirs.

Le site se situe en face du groupe scolaire et en prolongement de l'aire de jeux extérieure.

La proximité immédiate de l'école est un atout majeur.

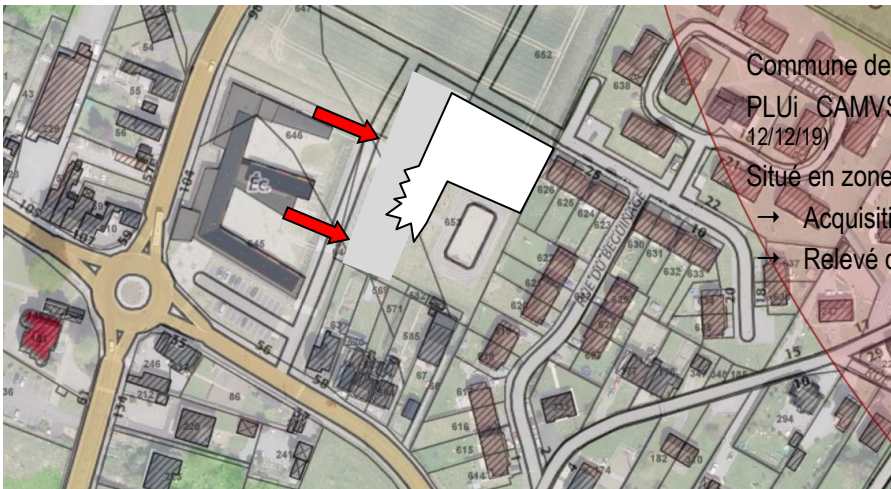
Une étude de faisabilité a eu pour but de :

1. Vérifier la constructibilité de l'opération
2. D'Etablir le programme de l'opération au regard des besoins futurs
3. D'Établir une esquisse du projet sous forme de document(s) graphique(s) sommaire(s)
4. De Fixer le budget avec les éléments du programme



1. La constructibilité de l'opération au regard des règles d'urbanisme

1.1 Situation



Commune de Leval – Lieu dit Le petit Maubeuge
PLUi CAMVS – Communes Pri urbaines (en vigueur au 12/12/19)
Situé en zone UB
→ Acquisition en cours
→ Relevé de géomètre / bornage

1.2 LE CONTEXTE



1. rue Gilbert May



2. Rue Patrick Carpentier



3. rue Gilbert May



5 L'école - Rue Patrick Carpentier



4. rue Gilbert May



6 La cour de l'école

1.3 Site et VRD

- Limites séparatives
- Levés de géomètres réalisés
- Aménagements extérieurs, espaces verts - Non repris dans l'étude
- Servitudes - NC
- Réseaux publics - Assainissement réalisés
- Recherche des éléments construits - Campagnes de sondage (géotechniques et hydrologiques, pollution des sols) à prévoir

1.4 Les Risques

Voir en annexe le Descriptif des risques

- Risque d'inondation = Non concerné
- Retrait-Gonflement des sols argileux = Aléa faible
- Mouvements de terrain = zone non concernée
- Cavités souterraines = Non
- Zone de sismicité 3 (sismicité modérée) - Bâtiment neuf de catégorie d'importance II
- Pollution des sols = 0
- Canalisations de matières dangereuses = zone non concernée
- Radon = faible

2. Le programme de l'opération au regard des besoins futurs

La conception d'un équipement municipal, dans un souci de développement durable suppose de déterminer les fonctions de l'équipement en tenant compte non seulement des usages à venir, mais aussi des objectifs : entraînement, éducation physique et sportive, sport-santé, loisirs, CLSH ... L'objectif étant avant tout de favoriser l'apprentissage et le sport scolaire ou associatif, l'entretien physique des adultes et des "seniors".

→ Mettre en place un programme partagé pour les besoins identifiés.

En base, la surface principale / Salle d'évolution est calculée à partir des recommandations de la Fédération Française de Hand Ball pour une salle multisports enfants (école de handball, Hand premiers pas et Mini Handball)

Les simulations faites durant la phase Etude de faisabilité, ont permis de dégager les besoins réels au regard des équipements existants sur la commune.

→ La commune dispose d'une salle de sports équipée qui répond aux besoins en termes d'accueil et de pratique.

Il n'est pas envisageable un 2sd équipement.

→ Un équipement de proximité est nécessaire pour des raisons de proximité et de sécurité dans les déplacements des enfants des écoles, d'usage par les associations sportives et d'accueil périscolaire et CLSH,

Le programme attendu est celui d'un équipement de type polyvalent limité à la salle d'évolution.

La vocation du bâtiment est à majorité scolaire. L'accès piéton doit être le plus sécurisé possible, notamment pour les enfants venant du groupe scolaire élémentaire, situé de l'autre côté de la rue

→ Création d'un cheminement piéton et d'un « parvis » pour l'entrée du bâtiment.

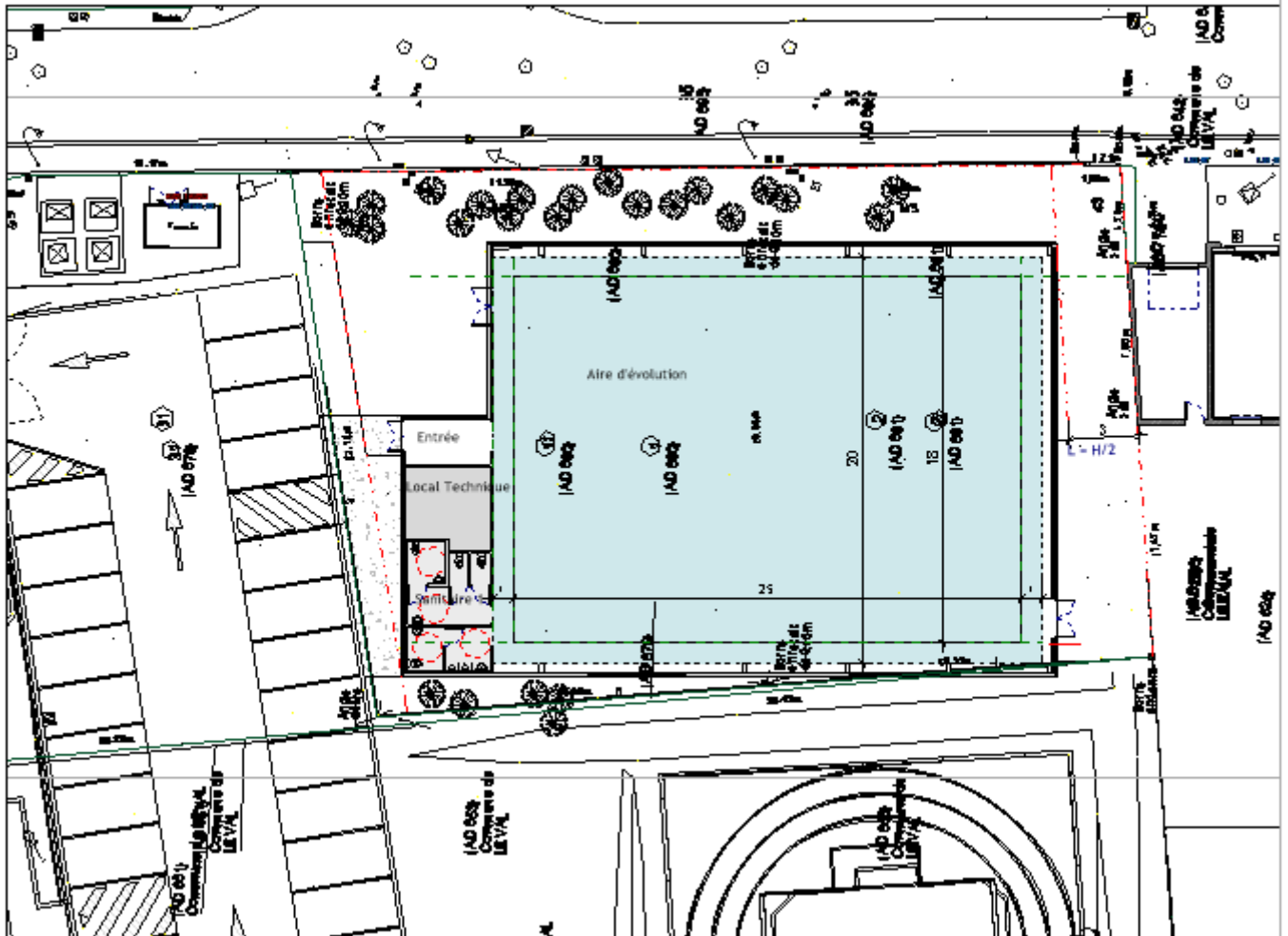
→ L'ensemble du site – city stade et salle polyvalente - devient un espace multi activité.

→ Depuis l'intérieur, la salle de sport peut s'ouvrir sur le city stade pour profiter du caractère dynamique du site en faisant participer tous les équipements.

Si la volumétrie est importante, les gabarits restent dans des proportions du même type que les ensembles de logements à proximité.

Il serait intéressant de proposer des matériaux proches du traitement des bâtiments communaux récents - école élémentaire et maternelle – pour une image unitaire, permettant ainsi une relation fine et durable avec le paysage.

IMPLANTATION - Principe



Surfaces

ETABLISSEMENT SPORTIF COUVERT		surfaces
Hall d'entrée		10,00 m ²
Espace d'évolution dim L: 20 x 25	1 m autour de l'espace de jeu	540,00 m ²
Hauteur libre sous plafond	5 m au dessus de l'espace de jeu	
Sanitaires		25,00 m ²
TGBT		1,00 m ²
Local technique		12,00 m ²
Entretien		4,00 m ²
SURFACE TOTALE		592,00 m²